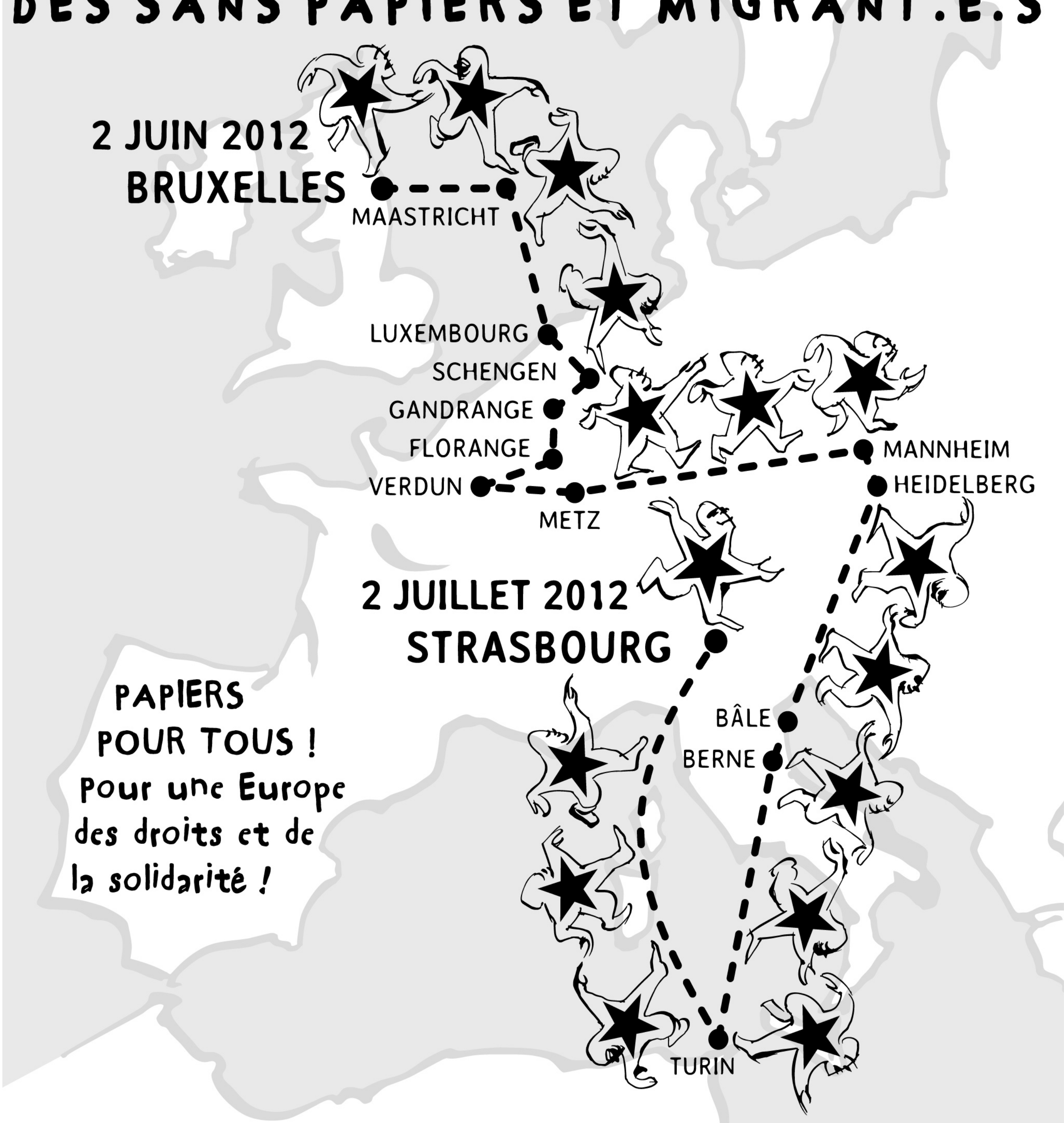
la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

NUMÉRO 8 • Mercredi 16 Mai 2012 • 50 centimes

SOMMAIRE • page 2-3, CSP75 : Sur les routes d'Europe retentira la voix des sans-papiers • page 4, COLLECTIF CONTRE LA CORRUPTION ET POUR LE CHANGEMENT (MALI) : Pourquoi nous ne voulons plus de ce système • page 5, ANZOUMANE SISSOKO : Chez nous la terre est un bien commun, s'y installe qui veut • page 6-8, REPORTAGE : Être sans-papiers à Nice



Coordination des sans-papiers 75 (Paris)

Sur les routes d'Europe retentira la voix des sans-papiers

Du 2 juin au 6 juillet prochains, de Bruxelles à Strasbourg (arrivée prévue le 2 juillet), du siège de l'exécutif à celui du parlement européens, en passant par Maastricht, Schengen, la Belgique, la Hollande, la France, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, se déroulera la *Marche européenne des sans-papiers et migrant-e-s*. Ci-après l'interview d'Anzoumane Sissoko, coordinateur de la Csp75 qui a proposé cette marche aux collectifs des autres pays.

C'est au bout de la marche Paris-Nice des sans-papiers de mai 2010, que sont nés l'idée et le projet de la marche d'aujourd'hui. Mille kilomètres, tout un mois, une moyenne de 33 kilomètres à pied par jour, pour finalement n'être reçus par aucun des chefs d'État africains rassemblés par Sarkozy.

Nous voulions exposer à ce sommet de la « Françafrique » notre point de vue sur les accords iniques dictés à nos pays d'origine par la France, ancienne puissance coloniale devenue néocoloniale, accords qui règlent la politique dite de « co-développement » et des « flux migratoires », en fait d'expulsion chiffrée et sauvage des sans-papiers de France. Nous avons trouvé porte close.

C'est face à ce fait inouï de chefs d'État africains rassemblés en France, refusant de recevoir une délégation de leurs concitoyens de l'étranger (lesquels sont souvent les seuls à assurer la survie de populations entières africaines, autrement condamnées à mourir littéralement de faim), c'est là que cette idée a commencé à germer en nous de dépasser le cadre national : contourner l'obstacle de l'arbitraire français, de sa politique meurtrière du chiffre, et aller présenter nos doléances et revendications de justice directement au niveau de la plus haute expression de la démocratie européenne, le parlement de Strasbourg.

Nous avons dès lors pensé à appeler les collectifs de sans-papiers et migrants des différents pays d'Europe à une action commune, avec l'objectif de présenter aux députés européens assemblés nos propositions pour la libre circulation et installation des migrants et pour leur régularisation selon des principes d'équité et de raison. Ce projet a été retardé par notre participation, en janvier-février 2011, à la caravane Bamako-Dakar et au Forum social mondial de Dakar *[voir la Voix des sans-papiers, numéros 3 et 4]*. Maintenant, en ce juin-juillet 2012, nous voilà donc prêts, aujourd'hui nous voilà partis sur les routes de l'Europe.

Pourquoi cette marche

C'est un fait que les pays européens ont chacun leur propre politique d'immigration ; c'en est un autre que ces politiques différentes sont conduites, dans chaque pays, en prétextant l'obligation de respecter les décisions européennes. La marche va dénoncer cette hypocrisie et porter au grand jour les nombreuses contradictions entre pays.

En France, la rétention administrative des sans-papiers peut arriver à 45 jours, en Belgique jusqu'à 18 mois ! En France, les demandeurs d'asile ne sont pas enfermés jusqu'à la décision sur leur dossier, en Allemagne oui. Et ainsi de suite, la liste est longue, et pas toujours aussi flatteuse pour la France comme ces deux exemples… Dans les pays traversés, nous allons faire un tour d'horizon comparatif pour marquer les différences, les contradictions des législations du droit des étrangers et de leurs mises en pratique.

À Bruxelles, au départ, nous allons poser le problème à la commission européenne, puis, à l'arrivée, demander au parlement de Strasbourg de prendre acte de toutes ces difformités : lui demander de travailler à les résoudre selon un principe d'égalité des droits, et non d'une Europe « libérale » où nous ne servons, nous autres migrants et sans-papiers, que de variable d'ajustement économique.

On va sans doute dire que nous rêvons, en revendiquant une telle harmonisation du droit des étrangers, d'autant que la pratique montre que l'harmonisation européenne, lorsqu'elle est faite, c'est régulièrement vers le bas. Nous voyons bien les limites d'une réponse simplement juridique. La marche, son parcours de Bruxelles à Strasbourg, signifient même cela : il faut que le politique s'empare de ces problèmes. C'est une harmonisation *par le haut* que le politique démocratique européen doit faire sienne ; cette harmonisation est inscrite en slogan sur les tee-shirts que les marcheurs vont porter fièrement : *« Liberté de circulation et d'installation pour tous »*.

Actuellement, en Europe, les droits humains les plus élémentaires des migrants sont bafoués. Prenons l'exemple de la France. Les sans-papiers, pour que leur dossier de régularisation soit pris en compte, doivent avoir 8 ans de présence s'ils sont avec la Csp75, autrement 10 ans ; 5 dans le cadre du travail… Si, pendant ces longues années, ils sortent du territoire, même pour une raison majeure tel un décès dans leur famille, ils perdent toute la durée de présence. Combien d'entre nous, avant d'être régularisés, n'ont pas pu assister aux funérailles de leur père, de leur mère, ou aller régler d'importantes affaires familiales, à cause de cette véritable *assignation à résidence* dans des conditions de clandestinité fabriquée et de pauvreté physique et morale extrême ! Le moral en subit un sacré coup, on ne se sent plus des êtres humains, mais des bêtes. Il y a des sans-papiers qui, même une fois régularisés, ne s'en remettent plus. Marcher à travers les frontières européennes sera aussi un acte de dénonciation de cette assignation à résidence, que les camarades d'Allemagne tiennent tout particulièrement à dénoncer.

Je rappelle que le droit de pouvoir quitter son pays et de s'installer dans un autre de son choix, est un droit universel proclamé dans la déclaration de 1948. Avec la libre circulation, s'il trouve du travail, le migrant s'installe, sinon il repart et tente ailleurs ou plus tard. Il ne reste pas bloqué là, même s'il est au chômage, à dépenser ses petites économies, dans une situation de plus en plus précaire et dépendante. La liberté de circulation n'est pas seulement une question de droits de l'homme, c'en est aussi une de rationalité économique, je crois.

Par là, je ne veux pas dire que seule la régularisation par le travail est bonne. En 2005, à Paris, nous avons fait front commun avec les associations de défense des droits des immigrés en créant l'Ucij (union contre l'immigration jetable) justement pour nous opposer au fait de conditionner le séjour au travail ; ce qui est la restriction même de la liberté de circulation, et la porte ouverte à l'« immigration choisie » qui a fait et continue de faire tant de ravages humains, qui a créé et continue de créer les conditions de la pire clandestinité et misère.

Il y a là aussi la base de notre désaccord avec la Cgt, qui raisonne à peu près ainsi : tous les sans-papiers travaillent, donc il est normal et légitime de lier le droit de séjour à l'emploi. C'est un argument parmi d'autres, mais, dès qu'il est absolutisé, ça ne peut que devenir un appui de fait à la politique de l'immigration choisie.

Puis, si l'on veut parler chiffres, l'immigration choisie, dans ses procédures de contrôle et de répression (y compris l'« aide au retour », qui n'est pas une aide « au développement », mais une mesure d'éloignement du territoire français), s'est révélée beaucoup plus coûteuse que n'importe quelle liberté de circulation. Le Gisti (groupe d'information et de soutien des immigrés) a calculé que l'expulsion d'un sans-papiers coûtait en moyenne 30 000 euros. Multipliez ce chiffre par celui de 30 000 expulsions annuelles, cela fait la bagatelle de près d'un milliard d'euros par an !

Quand je parle d'égalité des droits, je ne parle pas pour l'instant d'égalité avec les nationaux. Nous allons certes poursuivre la lutte en ce sens s'agissant des migrants régularisés, mais le

combat urgent vise l'harmonisation du droit des « irréguliers » à leur régularisation. Même pour le travail, les différences sont aujourd'hui choquantes : en France, les sans-papiers peuvent saisir les prud'hommes en cas de litige, dans d'autres pays non ; pareil pour les accidents du travail, les écarts des droits sont inacceptables. La première mesure raisonnable d'harmonisation passe par la régularisation de tous les sans-papiers, sans quoi la liberté de circulation ne sera qu'un leurre.
Notre manière de l'affirmer, ce sera notre marche traversant plusieurs frontières d'États européens. Nous allons bien entendu demander aux autorités de chaque pays l'autorisation de passer et de manifester. Mais nous ne nous attendons pas à des autorisations écrites, une non-réponse vaudra à nos yeux autorisation tacite. Nous en avons l'expérience et nous sommes confiants. Nous sommes un mouvement pacifique qui lutte pour la reconnaissance de ses droits à une existence humaine digne.
Bien plus périlleux est aujourd'hui de traverser d'autres frontières, qui ne sont pas terrestres, mais mentales, sociales, économiques. Tout au long de la marche, ce sera cette notion de frontière au sens complexe et profond, que nous allons mettre au défi. Ce sont ces frontières-là que la marche va d'abord traverser. Pour que surgisse, vive et perdure, au cœur de l'Europe politique, un questionnement effectif sur les barbelés opposés par les États à l'égalité réelle des hommes.

Les marcheurs

Marcher, c'est notre mode d'action habituel, pour nous de la **Csp75**. À Paris, au moins une fois par semaine, chaque mercredi, les sans-papiers traversent en marchant, à quelques centaines, les rues de la capitale en direction d'un objectif précis : préfecture, ministère, assemblée nationale, sénat, conseil d'État, consulats, sièges des partis, des syndicats patronaux, centres de rétention administrative… Depuis de longues années nous marchons ainsi, collectivement, pacifiquement, inlassablement, déployant nos banderoles, nos slogans, nos chants, notre musique rythmée et nos tambours et notre demande de régularisation de tous les sans-papiers… C'est comme cela que nous occupons l'espace public et l'attention des passants, pour forcer à la réflexion. Et ce sera aussi ce que nous ferons tout au long de cette marche, partout où nous passerons.
Marcher, ne consiste pas seulement à demander, revendiquer, mais aussi à soutenir. Ainsi que nous le faisons à Paris, notre marche ira aussi soutenir les luttes ouvrières, syndicales. Deux étapes passeront à Florange et à Gandrange, là où les travailleurs lorrains se battent pour le maintien des sites industriels où ils travaillent. Nous, qui sommes en lutte permanente, nous le savons bien : le soutien, la solidarité d'autres groupes, ça aide toujours quand la lutte est en cours : d'abord pour le moral, et puis pour la visibilité de l'action.
Concrètement, qui seront les marcheurs ?
La **Csp75** sera représentée avec 60 à 70 militants sans-papiers, volontaires, sans emploi pendant ce mois de juin et bénéficiaires de l'aide médicale, et, puisqu'il faudra vraisemblablement faire un choix parmi les candidats qui sont actuellement 130, nous retiendrons les plus engagés dans nos actions régulières, puis ceux qui ont du talent pour l'animation, la prise de parole, la musique, la danse, car la marche doit se montrer, se faire entendre, attirer les gens sur son parcours... Sans oublier bien sûr ceux qui s'y connaissent en « logistique », en cuisine, en service d'ordre.
Dans les autres pays (Allemagne, Italie, Suisse, Belgique, Hollande), des collectifs de sans-papiers se sont mis en place pour le projet : certains préexistaient à la Marche, mais d'autres se sont formés exprès, avec l'aide d'associations de soutien. Au total, nous devrions être 200 marcheurs.
Pour l'organisation des étapes, c'est au collectif du pays traversé de les prévoir et d'en assurer le contenu (manifestations, prises de parole, spectacles, meetings…), ainsi que la logistique et le financement. Mais si chaque collectif gère en autonomie le passage chez lui, un rééquilibrage financier aura lieu au sein de ce que nous avons appelé désormais la *Coalition internationale des sans-papiers et migrant-e-s* (Cispm), née des rencontres qui ont eu lieu pour la préparation de la marche.
Nous les « français » nous sommes en plein travail pour récolter des fonds, nous fabriquons déjà les tee-shirts de la marche et les vendons depuis avril, avec le journal, dans les manifs, qui sont nombreuses en période électorale. Mais nous comptons aussi sur les soutiens déjà déclarés, associations et syndicats, et puis sur ceux qui ne manqueront pas de se manifester sur notre parcours, comme lors de la marche Paris-Nice. À ce propos, il faut dire aussi qu'une marche est souvent une occasion de mobilisation, de participation aux luttes locales, parfois même de relance de ces luttes. C'est ce qui est arrivé lors du Paris-Nice, des collectifs qui ne faisaient plus rien ensemble se sont remis à lutter collectivement à l'occasion de notre passage. Nous savons, par cette expérience, que l'accueil, l'accompagnement, les soutiens locaux vont grossir nos troupes à chaque étape, donner chaque fois force et entrain à notre marche : pendant le Paris-Nice, nous avons été souvent surpris par cette France de la solidarité et de l'hospitalité. Pourquoi devrait-il en être différemment sur notre chemin européen ?
Dans les autres pays d'Europe, ne se déroulent généralement pas des luttes de sans-papiers à part entière, autonomes. Ce sont les associations, syndicats, partis politiques, qui accordent une certaine place à leurs revendications. C'est à la demande des camarades suisses que nous avons mis, à côté du mot sans-papiers, le mot migrants, pour cette marche européenne. Mais nous ferons tout pour que la voix des sans-papiers résonne haut et fort, car en termes de précarité (et nous marcherons aussi en solidarité avec tous les précaires), celle des migrants sans-papiers n'est pas la même que celle des migrants réguliers.
La discussion avec nos camarades européens a porté aussi sur d'autres choix. Au début, notre idée de « marche européenne » n'impliquait pas de faire un « tour d'Europe ». Les Italiens et les Suisses ont fait valoir que la marche serait aussi une occasion pour mobiliser sur place, non seulement les sans-papiers et migrants, mais aussi la société politique et civile, l'opinion. Malgré toutes les complications logistiques, nous nous sommes rendus à leurs raisons, et la marche passera aussi chez eux, y fera d'importantes étapes.
Pour le parcours français, il durera six jours, du 8 au 14 juin. Une première étape ira de Schengen à Florange. Schengen, c'est désormais le nom de l'espace juridique et policier européen anti-immigrés, surveillé par l'agence Frontex : nous y demanderons la suppression de cette agence responsable de milliers de morts et disparitions en mer de migrants afin de leur interdire les côtes d'Europe. Florange et Gandrange, j'ai déjà dit pourquoi. Verdun, c'est pour rappeler nos ancêtres, Africains et Maghrébins morts pour défendre ces démocraties qui, aujourd'hui, nous rejettent, nous sans-papiers et migrants leurs descendants. Metz, pour y manifester devant le Cra et la préfecture, pour y clamer notre lutte contre la pénalisation des migrants sans-papiers, notre demande de fermeture de tous ces centres de retention administrative qui ne sont en réalité que d'indignes prisons pour étrangers.
Mais notre marche ne s'arrêtera pas à Strasbourg, elle se prolongera en deux étapes. La première, sera de rendre la Coalition internationale des sans-papiers et migrant-e-s une structure permanente au niveau européen. La seconde, de travailler à la construction d'une véritable Internationale des sans-papiers et migrant-e-s, capable d'intervenir avec sa propre vision autonome dans les débats du mouvement des Forums sociaux et mondiaux sur les alternatives au capitalisme. Je peux annoncer d'ores et déjà qu'après la marche nous tiendrons, pour la première fois, une « *université d'été des sans-papiers* », dont le programme sera décidé fin mai à Bruxelles.

Pourquoi nous ne voulons plus de ce système

La Voix des sans-papiers a récemment publié sur le Mali un numéro spécial (26 octobre 2011), puis un supplément de deux pages dans son dernier numéro (6 février 2012). Les sans-papiers maliens sont souvent majoritaires dans les collectifs parisiens, et toujours à la pointe des luttes ; ils gardent un lien très étroit avec leurs familles, leurs villages, leur pays, à qui ils assurent, par leurs transferts d'argent, un flux important de survie. Sans ce flux qui dépasse les aides internationales, qu'en serait-il de ce pays du Sahel rongé par la soif et la faim, de ces enfants dont rien que les images de dénutrition nous sont si insupportables ? De là l'intérêt direct de ces sans-papiers pour les événements récents (coup d'État militaire, déclaration d'indépendance du Nord) qui ont attiré sur le Mali l'attention mondiale.

Les deux numéros cités traitaient de la région de Kayes, à l'Ouest du Mali. À travers les témoignages sur l'exploitation industrielle de l'or, c'était déjà tout un système de corruption national qui venait au premier plan. Le texte (30 mars) que nous publions maintenant, dû à un collectif de ressortissants maliens, se focalise sur ce système de pillage national mis en place par les gouvernants d'un pays parmi les plus pauvres au monde.

Est saisissant le contraste qu'avec cette mafia institutionalisée offrent encore certains côtés importants de la vie des villages, du moins dans l'Ouest malien. Pour approfondir cet aspect déjà affronté dans les numéros précédents, nous publions en regard une première partie d'une interview réalisée début février avec Sissoko, coordinateur de la Csp75.

Depuis son élection à la tête de l'État, Att (Amadou Toumani Touré) s'est illustré par la pensée unique, la gestion opaque, familiale, clanique et amicale des affaires publiques du Mali. Pendant sa présidence, entre 2002 et le 21 mars 2012 *[date du putsch militaire]*, il s'est organisé et constitué au Mali une véritable mafia d'État, une économie criminelle organisée (trafic de drogue et d'armes, blanchiment d'argent, enlèvements et demandes de rançon), sur une base de corruption institutionnalisée et généralisée, haute délinquance financière, enrichissements personnels sur les deniers publics, bafouement de la démocratie et des libertés fondamentales, censure, favoritisme.

Pour assurer et dissimuler ses affaires, le clan Att a créé une situation sans précédent par son aide – et jusqu'à l'octroi d'une base arrière dans le Nord du pays – aux bandes criminelles et groupes terroristes, au mépris de la sécurité et stabilité nationales et des pays frontaliers.

Pour la fin de son second mandat (avril 2012), l'ex-président voulait écarter la tenue des élections présidentielles. Des faits concrets, des preuves irréfutables montrent qu'il avait entrepris de rester illégalement au pouvoir, contre l'hostilité du peuple malien. Il s'était attelé à créer une situation lui permettant de prolonger son régime : une guerre interne ad hoc, dite de « rébellion touareg », fut planifiée et organisée par l'activation de mercenaires de feu son allié et ami Muammar Al Kadhaffi.

En intelligence avec cette rébellion armée, le régime priva à plusieurs reprises l'Armée malienne des moyens élémentaires de défense : munitions, ravitaillement, un matériel nécessaire et disponible. Nombreux ont été les militaires ainsi assassinés. Att s'est rendu coupable, non seulement de crimes économiques et politiques, non seulement de violation constante et grave de la constitution, mais de haute trahison envers l'armée et envers le peuple malien tout entier.

L'image du Mali est aujord'hui tellement ternie par les scandales, que le pays est suspendu même des financements internationaux de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Suspendu une première fois en 2010 (subventions contre le paludisme et la tuberculose), et une deuxième en 2011 (subvention contre le sida, 13,91 millions de dollars pour des programmes de prévention), à la suite de vérifications du Fonds mondial qui ont révélé que les sommes pour la lutte contre ces maladies avaient été détournées. Cet exemple est entre tous parlant : combien de milliers d'enfants, de femmes enceintes, d'hommes sont morts et continuent de mourir, faute de soins, pourtant financés par les citoyens du monde pour venir en aide au Mali ?

La pauvreté croissante (plus de 70% des Maliens), les graves conditions de vie de la population sont dues en grande partie à la gestion criminelle des affaires publiques.

Le dernier rapport du précédent Vérificateur général du Mali *[l'équivalent de la Cour des comptes française]* a trouvé que plus de 388 milliards Fcfa (soit plus de 835 millions de dollars) ont été détournés du budget national entre 2004 et 2010. Tous les responsables pourraient être identifiés s'il y avait la volonté politique, note-t-il. Mais les responsables sont toujours libres, même ceux des affaires les plus odieuses. Par exemple, 400 millions Fcfa ont été affectés au creusement de puits dans le Nord, puits qui n'ont jamais été creusés, alors même que des populations continuent de mourir de soif chaque jour au Mali.

Voilà nos élites politiques. La politique est devenue, au Mali, la manière la plus facile de s'enrichir aux dépens du peuple, d'être puissant, d'avoir tous les droits : rien ne peut se faire au Mali sans passer par la corruption. S'expatrier reste la seule alternative pour nombre de Maliens afin de subvenir aux besoins de leurs familles.

Sous la présidence Att, la destruction du système éducatif s'est achevée, il est désormais le dernier au monde selon les normes de classement international. Les enfants des responsables de sa gestion n'étudient pas au Mali, ils fréquentent les meilleures universités du monde, leur avenir est assuré. De même, les élites et leurs enfants ne sont pas touchés par la dégradation des hôpitaux et dispensaires, ils ne se soignent pas là où le peuple se soigne.

L'injustice sociale n'est plus un tabou, c'est le lot de chaque jour. Le Mali s'appauvrit, la vie coûte si chère que travailler ne permet plus de vivre. Il n'existe aucune possibilité de demander des comptes, de se plaindre, d'être entendu. Les Maliens et les Maliennes ne se sentent plus concernés par les affaires du pays, le sentiment d'appartenir à la nation ne cesse de disparaître. Voilà les bienfaits de la « démocratie » sous Att.

Quant à la vie chère, c'est encore le clan Att, leurs protégés, qui sont les vrais importateurs des produits de première nécessité. Après avoir dépouillé par milliards les fonds publics, ils font leurs affaires en fixant les prix des produits importés ; sans, par surcroît, payer de taxes douanières. Au Mali, très peu de familles arrivent à s'assurer deux repas quotidiens corrects et équilibrés.

La jeunesse ne peut obtenir ni emploi ni même le moindre stage, sans protecteur puissant, sans connaissance dans l'administration. Ou sinon, par des sommes d'argent que les familles n'ont le plus souvent pas. La jeunesse est désespérée.

C'est grâce au soutien financier de millions de Maliens expatriés que survivent les villages et les familles restées au pays. Pour tout remerciement, les expatriés ne reçoivent aucune assistance pour les problèmes rencontrés à l'étranger. Les consulats et ambassades du Mali, ce n'est que tracasseries administratives sans fin. Sauf en monnayant finance.

(réduction et adaptation)

la Voix des sans-papiers est téléchargeable gratuitement aussi sur : mondialisme.org - rubrique vagabondages
et d'autres sites (liste dans le numéro 5)

Anzoumane Sissoko

Chez nous la terre est un bien commun, s'y installe qui veut

Le numéro 6 (26 octobre 2011) du journal comprenait, page 8, un article où il était question de l'organisation du travail collectif villageois (pour la production agricole et l'orpaillage traditionnel) dans le cercle (département) de Kéniéba, à l'Ouest du Mali. Entre les lignes, on devinait l'existence de rapports de propriété et sociaux, étrangers à la corruption généralisée et à la ruée vers l'enrichissement personnel introduites par l'exploitation capitaliste des richesses naturelles ; corruption dont s'indignaient les autres articles, et dont l'article ci-contre est un cri de confirmation. Dans le numéro suivant (6 février 2012), Sissoko, coordinateur de la Csp75, en faisant le bilan du Forum de Sitakily (novembre 2011, au Mali) sur « l'or de Kéniéba », remarquait que *« la corruption a déjà pénétré nos formes traditionnelles de démocratie directe villageoise, je ne m'y attendais pas »*. Toutefois, son sentiment est que les formes de vie collective, richesse sociale historique des villages maliens, ne sont pas effacées dans les mœurs et le cœur des populations, qu'elles subsistent et pourraient reprendre vie, une vie nouvelle si les droits traditionnels et nouveaux des villages étaient établis constitutionnellement et matériellement garantis. Du coup, la corruption serait aussi éradiquée des affaires publiques, sous le contrôle direct du peuple.

L'organisation sociale des villages, les rapports en leur sein entre les couches sociales et des villages entre eux, puis ceux qu'on peut appeler les « rapports de propriété » (avec cette précision que la propriété privée, à l'européenne, dans nos villages n'existe pas), cela constitue un tout qui renvoie à une conception de justice solidaire coutumière, en application de laquelle toute personne a le droit réel, effectif, de vivre, donc de s'en procurer les moyens, à la condition de ne pas empiéter sur le même droit de toute autre personne. Même l'étranger qui arrive et souhaite s'établir dans nos villages ou à côté, doit pouvoir trouver de quoi vivre, donc trouver aussi chez les villageois (notamment à l'assemblée des anciens, l'« arbre à palabres ») des oreilles attentives à la solution concrète et digne du problème de sa subsistance, habitation, etc.

Quand j'étais petit, les anciens sur la place du village, et les griots, ils s'en rapportaient à l'époque historique, plus ou moins mythique, de Soundjata. Chez nous, les griots sont les dépositaires de la parole du droit coutumier (oral), auquel on ne peut déroger sans le blâme, voire la sanction du village, qui peut aller jusqu'à l'exclusion de la société villageoise : toute discussion, toute décision auront alors lieu sans la participation de celui qui a enfreint les règles. Ces règles coutumières sont toujours en vigueur dans nos villages, reconnues par l'admistration locale et par l'État. (On en voit la grande importance pour étayer les droits et les revendications des populations sur les richesses naturelles dont le sol du Mali est riche.)

C'est par l'installation sur une terre que le droit de vivre se traduit d'abord, car c'est le travail de la terre qui donne de quoi vivre : libre installation sur une terre non occupée pour la cultiver ou y construire sa maison. La règle est celle du premier occupant. Des problèmes n'apparaissent que si quelqu'un revendique une occupation antérieure, jamais un droit de propriété. La propriété privée de la terre, individuelle ou autre, légale, comme en France, n'existe pas (c'est pour cela qu'il n'y a pas chez nous de cadastre, les raisons en sont absentes). À proprement parler, les villages non plus ne sont pas les « propriétaires » (à plus forte raison les chefs de village, comme il arrive de le lire, c'est faux) : la terre est un bien commun, et le village en fixe l'attribution-distribution selon les règles coutumières.

Il n'y a pas de terres inoccupées qui ne soient pas du ressort de tel ou tel village. Des différends peuvent naître, mais ils sont négociés en des réunions entre les villages. Les confins de ceux-ci sont décidés d'un commun accord, sans intervention extérieure, de l'État non plus. L'État n'a pas à intervenir dans ces questions de terre, sauf s'il y a mort d'homme ; mais alors il s'agit d'une affaire pénale, non d'attribution et usage de la terre, encore moins de propriété.

Les terres dans les villages sont distribuées selon trois critères : le droit des premiers occupants, fondateurs du village ; le genre de la culture agricole ; l'usage effectif pour la production familiale. À cela il faudrait ajouter à part (les principes d'attribution étant différents) les terres pour les parcs à bétail.

Dans aucun cas les terres ne peuvent être vendues ou louées, comme cela se fait en Europe. Mais on peut les prêter gratuitement quand on ne peut pas les cultiver tout seul (c'est notamment le cas des « notables », pour les rizières et les champs de maïs) : les prêter à des familles en mesure de les cultiver ; alors on ne déchoit pas de ses droits sur ces terres. Si l'on veut vraiment faire une comparaison avec le droit de propriété européen, cela ressemble plus à l'usufruit, mais un usufruit sans nue-propriété : les terres seraient alors (et en ce sens seulement) « propriété commune » du village, qui en décide l'utilisation et jouissance dans l'assemblée de village, en application des règles traditionnelles, qui sont des règles pratiques.

Les cultures principales sont le riz et le maïs. Le riz a besoin de beaucoup d'eau, sa cultivation a besoin de terre avoisinant les points d'eau. Celui qui cultive le maïs a par contre besoin de terre au voisinage du village, car son champ sera fertilisé par les déchets menagers organiques et protégé en même temps contre les ravages des animaux sauvages et mi-sauvages.

Les premiers occupants fondateurs (les familles des notables) ont bien évidemment occupé les meilleures terres, personne ne peut leur contester le droit de continuer à les occuper s'ils les cultivent. Les familles qui sont arrivées après, ont forcément occupé des terres moins bonnes (par rapport aux points d'eau ou à l'éloignement du village), et continueront de les occuper si elles les cultivent. Quant aux autres cultures (mil, arachide, sorgo, tubercules, arbres fruitiers, légumes), vu l'abondance de la terre dans la brousse et sa fertilité naturelle, l'installation est libre, y compris pour les nouveaux arrivants. L'occupation se signale par la pose de cinq tas de bois coupé, un à chaque angle du rectangle et un au centre. En cas de contestation, l'arbre à palabres se réunit et décide l'attribution au premier occupant sur la base des témoignages.

Des règles similaires valent pour la construction de nouvelles maisons, et aussi pour celles des nouveaux arrivants. Les règles d'hospitalité sont toujours vivantes chez nous, et c'est même un honneur pour les familles d'héberger ceux qui viennent dans nos villages. S'ils souhaitent s'y installer, c'est cette famille d'accueil qui sera leur tutrice auprès de l'arbre à palabres : elle présentera leur souhait, le lieu choisi pour l'édification, et, après discussion (même avec les villages voisins s'ils peuvent avoir un intérêt sur cette terre), une fois que tout le monde sera d'accord, l'attribution sera faite de manière tout à fait gratuite.

Pour mieux donner une idée de ce point de l'usage et attribution de la terre dans le but de la cultiver pour vivre, je citerai mon cas personnel. Après le décès de mon père, je suis venu en France, je ne pouvais donc plus cultiver la terre moi-même. Il n'y a pas chez nous de droit d'héritage comme en France, je n'ai, depuis, aucun droit sur cette terre dans mon village. Mais si un jour je retourne au pays, alors oui, je pourrai de nouveau la cultiver moi-même, et je rentrerai dans les droits de ma famille (famille de notables) sur la terre qu'elle occupait et cultivait avant mon départ.

Témoignages : Être sans-papiers à Nice

Notre reportage (réalisé fin avril ; début mai pour la CGT) se base sur les témoignages des personnes suivantes (en ordre chronologique des entretiens), qui toutes nous ont fourni des renseignements soit généraux soit ponctuels, en plus des points nommément mentionnés ci-après. Teresa Maffeis (COVIAM, comité de vigilance des Alpes-Maritimes, RESF06, ADN, association pour la démocratie à Nice) et Ryzlène Dahhan (COVIAM, étudiante en sociologie), pour les Tunisiens de Vintimille ; Hubert et Bernard (associations Vie et partages et Habitat et citoyenneté), pour le travail de terrain, hébergement etc. de personnes en difficulté, sans-papiers ou demandeurs et déboutés d'asile ; Inge, pour l'historique et le travail du COVIAM ; Annie (RESF06, et ses « cercles du silence » chaque mardi à Masséna, la place centrale de Nice) ; Gérard Vincent (Secours catholique et Le tremplin), pour le travail de terrain envers les jeunes à la rue ; les gens du collectif CGT06 des travailleurs sans-papiers.

Au moment où se prépare le départ des collectifs parisiens de sans-papiers pour aller marcher sur les routes d'Europe, franchir en caravane des frontières plus que physiques entre États communautaires, rêver de forcer les portes et l'horizon de la forteresse européenne par une action « symbolique » main dans la main avec des sans-papiers d'Allemagne, d'Italie et de Suisse, il nous a semblé qu'il y avait lieu aussi de prendre le chemin inverse et revenir en arrière, enquêter sur le terrain de la « France profonde », à Nice, dernière étape, il y a deux ans, de la marche Paris-Nice des sans-papiers organisée par les mêmes collectifs parisiens.

Nice ville-soleil, Nice ville-flic. Profonde de mille mètres dans cette mer de la France qui hait l'étranger, et qui l'aime aussi. L'accueil chaleureux fait aux marcheurs parisiens il y a deux ans par les associations et syndicats niçois en témoigne, il est resté dans les cœurs et les corps comme l'envie d'un bain de soleil et de fraîcheur. Complice sans doute une telle envie (l'écho en résonne parfois encore dans la voix de certains, régularisés depuis), se prépare la marche d'aujourd'hui.

Qui vient de Paris, un Paris pourtant quadrillé par les rondes de soldats en tenue de combat et mitraillettes armées, dans le cadre du plan vigipirate, est frappé par cette débauche d'uniformes bleu marine à tous les coins de rue, et de voitures de police sillonnant à tout moment les boulevards et les avenues, à croire que la France bleu marine s'est donné un perpétuel rendez-vous dans les principales artères de la capitale de la Côte d'Azur.

Débauche de période électorale ? Pas seulement, d'après plusieurs témoignages. Avant cela, volonté affichée de répression permanente, sans cesse croissante des autorités locale et préfectorale. Dans cet ordre : locale et préfectorale, précise Annie. *« Le préfet actuel est l'ancien directeur de cabinet du maire quand il était ministre de l'industrie. C'est lui qui l'a fait nommer. Le maire est un familier notoire de Sarkosy. »*

Ce qui est patent c'est que de la marée bleu marine fait partie intégrante la police municipale, aussi bien pour les uniformes que pour l'armement et l'emploi en service d'ordre public (témoignage de visu), ou encore pour le quadrillage social de la ville et de la population. Pour qui vient de l'extérieur, l'impression est d'une ville en quasi état de siège.

Nice est une ville de gens aisés et de spéculation immobilière et sur les travaux publics (Teresa), enfin et notamment de retraités et de touristes. La douceur du climat ne suffit plus à les attirer, il faut leur servir aussi des prix compétitifs et leur vendre l'apparence qu'on veille sur leur sécurité. Cela vient s'ajouter à un socle préexistant. Teresa : *« Nice est une ville de pieds-noirs. C'est la base électorale de la droite, voire plus, de l'extrême droite. Celui qui veut y régner doit faire une politique raciste. »*

Les témoignages sont unanimes là-dessus : être sans-papiers, c'est la vie dure et même très dure sous le rayonnant soleil niçois. Car la peur domine chez ces personnes ; la peur, et donc une sorte de claustration d'esclaves plus ou moins « volontaires ». Les administrations locale et préfectorale misent ouvertement sur la hantise de l'arrestation pour délit de faciès et de situation administrative irrégulière, où vivent les immigrés du travail.

À la manifestation syndicale du 1er mai, un tract de RESF06, à l'intention des salariés de pôle emploi et d'autres services publics (au logo *« pôl**e**mploi »* transformé en *« polic**e**mploi »*), titrait *« Non à la délation ! »*. *« Envoyer à la préfecture les copies des cartes de séjours des étrangers, ce n'est pas votre métier. Résistez aux pressions, aux chantages de la hiérarchie. Refusez de piéger les gens. »* À la même manifestation, un tract du Collectif CGT06 des travailleurs sans-papiers posait d'emblée cette question : *« La préfecture inciterait-elle et encouragerait-elle le travail au noir ? »*

De fait, le travail au noir est très courant notamment chez les patrons de droite (Teresa) : *« C'est la fabrique des pauvres de demain : retraites de faim et tout ce qui s'ensuit. »*

C'est sans doute à cause de ce climat de peur entretenu par les autorités publiques qu'il n'y a pas à Nice d'activité autonome des sans-papiers (collectif CGT à part). Mais ça n'a pas toujours été comme cela. Inge se souvient de la grève de la faim des Cap-Verdiens en 1991. Soixante-dix déboutés du droit d'asile avaient, de leur propre initiative, occupé l'église Sainte-Hélène, avenue de la Californie. Ils avaient tenu durant un mois, et obtenu presque tous une carte de séjour.

Mais le revers de la médaille de ce pouvoir politique extrême n'est pas seulement négatif, note Gérard. *« Le pouvoir auquel nous avons affaire est si xénophobe, si musclé, que nous sommes obligés à nous rassembler pour exister. Un collectif informel, un réseau de solidarité se forme immédiatement, s'il y a un problème. C'est grâce à cette force spontanée et multiforme que nous pouvons tenir, faire du bon travail, et même gagner contre le pouvoir et la répression. »*

Cela toutefois s'explique aussi, d'après Teresa et Bernard, par une forte tradition d'associationnisme local, qui est vivant (voire institutionnalisé) dans maints domaines, et bien niçois, avec parfois des associations puissantes (pouvant dépasser les 300, 400 employés) et indépendantes des grandes associations nationales même quand le nom est identique. La base en est assez souvent une tradition enracinée de bénévolat chrétien caritatif et populaire (Bernard), sans lien avec quelque force politique que ce soit.

Quelque chose d'analogue se retrouve dans l'aide aux personnes démunies, aux étrangers qui arrivent en France ayant besoin de toutes sortes de solidarités, de l'aide juridique à la prise en charge de leur subsistance et hébergement, qu'il s'agisse de demandeurs et déboutés d'asile ou de sans-papiers. Cette prise en charge charitable (ou du moins secourable) de la part des associations expliquerait aussi, en partie, l'absence d'une tendance à un mouvement revendicatif autonome des sans-papiers, comme à Paris.

LE COVIAM

Le Comité de vigilance des Alpes-Maritimes est la première en date et la principale association niçoise d'aide à l'exercice des droits des sans-papiers. *« Une structure qui a vu le jour de manière informelle en 1991, quand, dans toute la France, beaucoup de demandeurs d'asile qui y étaient depuis dix ans et plus ont été subitement déboutés. Le MRAP et la CIMADE ont décidé de faire quelque chose. On a commencé à se réunir, à les accueillir, à les suivre dans leurs démarches auprès de l'administration. »* C'est alors qu'a eu lieu la grève de la faim des déboutés cap-verdiens. *« Nous avons soutenu cette action avec vigueur. Des personnes d'autres associations nous ont rejoints, et, quatre ans plus tard, nous nous sommes aussi transformés en association, sans toutefois jamais demander ni accepter de subventions publiques, pour garantir notre indépendance. »*

Comité de *vigilance* au sens de *surveiller* les agissements des institutions administratives et le déroulement des procédures judiciaires, afin d'y exercer un contrôle

Témoignages : Être sans-papiers à Nice

public effectif. *« Le cas du TGI de Nice peut donner une idée. Avant notre décision d'aller y assister, les audiences se tenaient dans le bureau du juge, qui n'est pas un lieu d'audience publique. Depuis, elles se tiennent dans une vraie salle d'audience, publiquement, selon les règles. »*

Après ce début avec les déboutés du droit d'asile, et cela jusqu'à aujourd'hui, l'autre et principale activité du COVIAM a été l'aide juridique aux sans-papiers. Deux permanences hebdomadaires, les mercredis et jeudis, dans les locaux du Secours catholique, 3 rue Rouget-de-Lisle ; des permanences aussi à Cannes et à Grasse.

« Nos activités pratiques ? Monter les dossiers, en assurer le suivi, aller aux réunions en préfecture. Nous y avons organisé des semaines d'observation continuelle aux guichets, publié un livre blanc. Pour exiger les régularisations, nous faisons des actions-surprises à l'intérieur même de la préfecture : avec des familles de sans-papiers, avec des comédiens jouant des saynettes, avec des enfants (dès avant la création de RESF), ou encore : affiches, manifestations, parrainages, etc. »

Le travail de terrain

Hubert est l'homme de terrain par excellence. C'est lui qui, avant tout autre, s'occupe de loger les personnes en difficulté qui s'adressent aux deux associations du 38 rue Dabray (notamment Habitat et citoyenneté, précise-t-il).

« Nous avons un accord avec un foyer de jeunes travailleurs, ils hébergent pour nous des jeunes reconnus réfugiés. Nous louons aussi un appartement à une commune de l'arrière-pays, en ce moment y loge une famille entière de demandeurs d'asile. Une ancienne imprimerie désaffectée nous a été louée gracieusement par une autre association. Y sont hébergés des célibataires, ce sont ceux qui ont la vie la plus dure, ils trouvent difficilement à se loger. 23 en permanence, avec des situations administratives très variées, ça peut aller de l'étudiant sans logement au sans-papiers, en passant par le débouté d'asile. Dans les six derniers mois, 50 personnes ont fréquenté ce lieu. Il y a en plus un ou deux sympathisants qui y passent la nuit pour garantir la sécurité.

« Parfois, dans des situations particulières, nous louons des chambres d'hôtel, des places dans les campings. Nous n'avons pas de financements publics, nous faisons face à l'urgence là où l'administration est défaillante, avec nos fonds, qui viennent de particuliers ou d'autres associations. D'autres hébergements, même de longue durée, sont trouvés dans le réseau niçois (RESF06 etc.), chez des familles.

« Aggravation de la pauvreté, augmentation du nombre de sans-papiers et demandeurs ou déboutés d'asile : on est loin de pouvoir satisfaire aux besoins. C'est pourquoi nous soutenons les familles et les personnes qui n'ont d'autre solution que de s'installer dans des logements vides. Nous jouons les médiateurs dans les rapports avec EDF, la police, etc. On fournit une attestation indiquant que ces gens sont suivis par nous dans toutes démarches administratives et juridiques. À Nice ville, le chiffre connu de logements vides est de 11 000 ; ce chiffre comprend aussi les logements sociaux vides, 3 000 en tout dans le département... »

Mais voilà qu'un jeune se présente. Une occupation vient de s'ouvrir. Lui et ses copains, demandeurs d'asile d'une minorité russe, ont quitté le lieu précédent pour éviter l'expulsion par la police. Il demande de l'aide. Voilà Hubert parti au plus pressé. Lorsqu'il revient :

« Actuellement, nous suivons une vingtaine d'occupations de ce genre, par des familles non en situation irrégulière : demandeurs d'asile, déboutés en attente du réexamen... En novembre-décembre 2010, nous avons suivi l'occupation d'un immeuble de cinq étages en centre ville. Ça a fait du bruit, la une des médias niçois et régionaux, même nationaux. Les occupants, plus d'une vingtaine de familles avec enfants, ont tenu cinq semaines avant d'être expulsés par la police, suite à un référé. À six heures du matin, par un temps glacial comme rarement à Nice. 120 personnes sur le trottoir, bagages et tout, une quarantaine d'enfants partis à l'école tout bouleversés, une femme enceinte hospitalisée suite à un malaise... Nous avons trouvé des solutions d'urgence pour la plupart des familles, mais nombre de célibataires se sont retrouvés à la belle étoile en plein hiver. Avant, il y avait eu trois descentes de police, toujours à six heures du matin, pour surprendre les irréguliers. La plupart des familles étaient en attente de réadmission dans d'autres pays européens, mais deux familles tchétchènes au complet ont été expulsées. »

Gérard aussi a son mot à dire sur cette occupation de l'avenue Clemenceau, qui a mobilisé tout le réseau niçois. *« L'immeuble, de propriété du CHU de Nice, était vide depuis plusieurs annés et il est toujours vide. Le président du CHU est le maire de Nice. Dans sa déclaration à France 3 Côte d'Azur, pour sa justification il n'a trouvé que le formalisme légal du droit de propriété. Pour Estrosi, une loi supérieure, qui est celle du secours à personnes en danger, n'existe pas. L'expulsion a été très violente. La vidéo est sur le site de l'ADN. »*

Le Tremplin (Secours catholique) accueille des jeunes à la rue, sans-papiers et déboutés du droit d'asile. *« Nous leur apportons une aide matérielle alimentaire et pour l'hygiène personnelle (douches). Pour les autres problèmes, nous les adressons, pour la santé, à Médecins du monde, et, pour le juridique, au COVIAM ou à des avocats du réseau. Je me souviens en particulier, entre avril et octobre 2009, d'une centaine d'Érythréens, Soudanais et Somaliens sans hébergement, alors qu'ils avaient des récépissés en règle. En 2011, le flot des Tunisiens. Au Tremplin, on aime d'une manière inconditionnelle les gens qu'on reçoit, un respect et une relation humaine s'instaurent. Ce soutien moral est capital, il leur permet de tenir. Ma formule est : écouter, regarder, aimer. »*

Les Tunisiens

Teresa : *« C'est en mars 2011 que nous avons été prévenus que beaucoup de Tunisiens étaient bloqués à la frontière de Vintimille par le refus français de les laisser passer malgré le "permesso"* [permis de circuler valable six mois] *délivré par l'Italie aux Nord-Africains de Lampedusa. Un "train de la dignité" venant du Sud de l'Italie était en préparation à l'initiative d'associations italiennes pour accompagner d'autres Tunisiens voulant se rendre en France. Une manifestation était prévue à la frontière. On nous demandait de nous mobiliser nous aussi pour exiger la liberté de circulation en Europe. »*

Le jour de l'arrivée du train, en avril, par ordre du préfet des Alpes-Maritimes, le trafic ferroviaire a été interrompu, côté français, pendant dix heures, de 11 h du matin jusqu'à 19 h, une fois les manifestants repartis. En gare de Vintimille, pagaille complète. *« Vaines ont été nos protestations, le refus français a été inébranlable. Les Tunisiens, environ 180, ont dû être hébergés par la croix rouge militaire italienne dans une caserne désaffectée à quatre km de la ville. »* [Vidéo de cette journée sur le site de l'ADN]

Cette situation a duré jusqu'au 6 juin, quand la plupart des Tunisiens sont repartis en Italie, trois régions italiennes leur ayant promis un hébergement et du travail. *« En attendant, tous les jours, de nouveaux arrivants, et aussi des partants qui passaient la frontière aidés par leurs familles ou par des militants. Bref, la solidarité s'est organisée, il s'agissait de trouver de quoi les nourrir, et puis des vêtements, des produits d'hygiène... Plusieurs associations, à Nice (dont une tunisienne), à Menton, en Roya, se sont distinguées, et aussi des particuliers. »*

À Nice, entre-temps, sévissaient la préfecture et sa chasse au sans-papiers tunisien. Des rafles, notamment dans les foyers ADOMA (ex SONACOTRA), sur le mode spectaculaire. À six heures du matin, cars de CRS, police nationale, chiens, hélicos, et journalistes de *Nice-matin* convoqués expressément pour relater ces exploits policiers contre des jeunes placés au CRA pour être renvoyés en Italie.

Pour finir, ces mots d'un jeune Tunisien au juge des libertés : *« Monsieur, je peux vous poser une question ? Je suis venu voir mon père qui habite dans ce foyer, mon père que je n'ai pas vu depuis neuf ans. Pourquoi vous m'envoyez des hélicoptères et des chiens pour m'arrêter ? »*

Témoignages : Être sans-papiers à Nice

Collectif Cgt06

Nice, laboratoire de la régularisation de tous les sans-papiers ?

Manifestation du 1er mai. Un sans-papiers méditerranéen comme la mer en face et le soleil dans le ciel, distribue des tracts du Collectif Cgt06. Il est d'accord pour une interview, mais il veut parler d'abord *« à Samira »*.

Samira reste introuvable, au milieu des quelques milliers de personnes qui se préparent à manifester. Mais lorsque le cortège va partir, la voilà qui apparaît. Elle n'écoute que d'une oreille et déjà saute, oiseau insaisissable, au rythme de la sono en prenant la tête de la marche. Suivie d'une trentaine de travailleurs sans-papiers, elle gardera cette place, tantôt s'emparant du micro et criant à tue-tête les slogans et *« résistance »*, tantôt entraînant, increvable, tout le monde dans des rondes endiablées, d'abord sur la promenade des Anglais parcourue dans les deux sens, puis sur le boulevard Jean Jaurès jusqu'à la place Garibaldi, terme de la manifestation, où la musique, les danses et les chants du collectif se poursuivront une heure durant.

Le collectif Cgt06

Le surlendemain, Samira Rassif (animatrice, avec Estelle Coll, du *« collectif Cgt des travailleuses et travailleurs sans-papiers des Alpes-Maritimes »*, me demande-t-elle d'écrire) est d'abord seule, je la complimente pour sa vitalité et son entrain. *« Ce n'est pas de l'entrain, c'est de la rage. La rage de voir ce qu'on fait de milliers et de milliers d'honnêtes travailleurs et travailleuses ! »*

D'autres membres du collectif arrivent, Estelle aussi. Je marque quelques noms : Youssef, ancien sans-papiers régularisé et naturalisé, Samia, Mina, sans-papières… mais plusieurs autres aussi sont présents.

Le collectif s'est formé en avril 2008, au début du mouvement de grèves des travailleurs sans-papiers lancé par la Cgt.

Estelle : *« Nous sommes nés, d'une façon… non préméditée. D'un côté, il y avait la volonté de l'Ud-Cgt. De l'autre, des travailleurs sans-papiers qui, ayant entendu parler à la télé des grèves parisiennes, sont venus nous voir. C'est de cette rencontre que le collectif est né. »*

Un collectif départemental, avec deux permanences, à Nice et à Cannes. Plus de 500 adhérents, 480 dossiers déposés, avec environ 250 régularisations. *« Carte de séjour d'un an »* (de vraies régularisations), précisent Samira et Youssef.

« Nous sommes les seuls, au niveau national, à avoir imposé à la préfecture un rapport de force qui fait que, depuis 2008, les adhérents sans-papiers Cgt ne sont pas expulsés. »

Le collectif se réunit un mercredi sur deux (les autres mercredis il y a cours de français). Je pose la question de son fonctionnement, du degré d'autonomie.

Estelle : *« Nos sans-papiers sont inscrits aux différents syndicats* [de métier]*, c'est notre structure, nous sommes concernés par les conditions de travail, les travailleurs ayant ou non des papiers. Comme collectif, nous fonctionnons sur une base de discussions et décisions autonomes : rapports avec la préfecture, actions, ligne, sont décidés dans des discussions collectives. »*

Samira : *« Y participent les anciens comme les nouveaux, les régularisés restent présents. Les camarades sont très impliqués ; plus la xénophobie monte, plus ils sont déterminés. Ce sont leurs métiers, non délocalisables (hôtellerie, restauration, btp, nettoyage, sécurité, services à la personne…), qui sont attaqués. »*

De la voix de plusieurs, un engagement collectif et syndical s'est formé. Le premier résultat du collectif est de les avoir fait sortir au grand jour, les sans-papiers ne se cachent plus.

Estelle : *« Quand un sans-papiers vient chez nous "déposer son dossier", je lui dis que l'important c'est la présence aux actions communes, aux manifs. S'il est avec nous, il évitera une Oqtf, c'est important. Nous montons son dossier, mais c'est pour l'utiliser en cas de besoin. Le dépôt en préfecture se fait quand le dossier "travailleur" est bon, mais il y a des sans-papiers qui veulent le déposer même s'ils ont peu de chances. »*

Samira : *« En prévision du dépôt, je leur dis de se déclarer au patron et de lui dire qu'ils sont à la Cgt. J'interviens et je vais voir le patron, je lui explique les démarches à faire. En principe ça marche. En préfecture, on y va avec deux sans-papiers. C'est comme ça qu'on obtient nos régularisations. »*

Nice, ville laboratoire

Tout le monde est d'accord, Nice est en France la ville laboratoire du sécuritaire et de la chasse aux étrangers. Samira : *« Comment pourrait-il en être autrement, avec ce trio qui nous gouverne* [l'interview est du 3 mai]*, Sarkosy-Estrosi-Ciotti ? D'ailleurs ils ne s'en cachent pas, au contraire. On en est à l'interdiction de fumer et de boire dans les rues du centre ville, on va rigoler avec les touristes. »*

Je dis mon impression d'une ville en quasi état de siège, je lis un passage de la présentation *[voir page 6]*. Samira : *« C'est ça, absolument. C'est à Nice que c'est absolument vrai : "Police partout justice nulle part !" »*

Et les caméras dans la ville ? *« Y en a partout. Le cerveau est installé dans le nouveau bâtiment à Libération, cinq étages de métal. C'est le contrôle centralisé de toute la ville et de tous les services, les yeux qui nous surveillent jour et nuit. »*

Pendant le sommet de la « Françafrique » et le G20 de novembre 2011, à Cannes, on ne pouvait circuler librement dans certains quartiers. *« C'était l'état de siège véritable. Nous avons eu la preuve que la préfecture organise directement le travail au noir. Nos camarades sans-papiers ont eu des passes pour pouvoir circuler et aller au travail. Ce sont eux qui bossent dans les hôtels et qui servent les chefs d'État et autres ministres qui fabriquent les lois xénophobes ! »*

Des papiers pour tous

La conversation nous ramene au collectif, pour s'élargir à la thématique au niveau national.

L'Ud n'a pas pris position lors de l'expulsion des sans-papiers de la Bourse du travail de Paris, mais, dans les discussions, le collectif l'a fortement désapprouvée : pas d'attaque physique contre les sans-papiers, quelles que soient les divergences.

Samira sort un document, la toute nouvelle plate-forme des « onze » (qui sont maintenant douze, avec le Collectif 31 Mai des étudiants étrangers). Elle vient de la recevoir, en lit un point demandant *« la régularisation de tous les jeunes majeurs scolarisés ou en formation, avec autorisation de travail »*.

« Ça bouge! il n'y a que six mois, qui l'eût dit cette ouverture aux revendications des étudiants étrangers !… Mon rêve c'est qu'on soit tous ensemble, car, si on est tous ensemble, on peut gagner. »

Youssef : *« Nous gagnerons l'opinion publique, et alors nous gagnerons contre le gouvernement. »*

En 2010, le collectif a reçu les marcheurs de la Csp75, ce n'était pas la ligne officielle. *« Maintenant les choses sont en train de changer. On va te dire… Nice est le laboratoire de la chasse aux sans-papiers. Pourquoi ne pourrait-il pas être aussi le laboratoire du contraire ? »*

Du contraire ? Samira : *« Réunir ici, dans la capitale de France de la xénophobie, toutes les assocs, syndicats, collectifs, partis politiques qui nous suivent, montrer qu'on peut vraiment gagner, tous ensemble, la lutte globale des sans-papiers. Nous étions tous là, pour accueillir les marcheurs. La marche Paris-Nice a été importante pour nous aussi. Il a bien fallu travailler ensemble pour héberger 150 personnes pendant trois jours. Et puis pour les manifs. »*

Estelle : *« Notre ligne à nous a toujours été la construction du mouvement d'ensemble. Mais des incompréhensions restent avec les associations comme à l'intérieur de la Cgt. Notre congrès de 2005 avait voté la régularisation de tous les sans-papiers, c'est la revendication pour laquelle je continue à me battre. »*